RAPPORT DES SYNDICS NATIONAUX
Période du 1er janvier au 31 décembre 2023

INTRODUCTION

Notre réunion de vérification a eu lieu au bureau national du SCFP, à Ottawa, du 3 au 7 juin 2024. Le lundi 3 juin 2024, Candace Rennick, secrétaire-trésorière nationale du SCFP, nous a rencontrés dans la matinée. Mark Hancock, président national du SCFP, nous a rencontrés virtuellement dans l'après-midi, alors que Candace est revenue en personne.

Dans le cadre de nos fonctions de syndics, nous avons examiné les informations financières qui nous ont été communiquées et nous avons eu accès aux procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif national (le « Comité ») et de toutes les réunions du Conseil exécutif national (le « Conseil »). Nous avons examiné la version préliminaire des états financiers au 31 décembre 2023 de la Caisse générale, de la Caisse nationale de défense et de la Caisse nationale de grève. Nous avons aussi examiné la version préliminaire des états financiers du Fonds pour la justice mondiale et des échantillons de dépenses. Par ailleurs, nous avons examiné les dossiers des paiements et retards de capitation, ainsi que les dépenses de la Caisse nationale de grève et de la Caisse nationale de défense.

Au cours de la semaine, nous avons eu une réunion avec des représentant(e)s de Deloitte LLP pour examiner la version préliminaire des états financiers et le rapport des résultats de la vérification. Nous avons aussi rencontré la firme d'experts-conseils et d'actuariat Eckler, qui a présenté l'évaluation actuarielle des régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi, en plus du régime de retraite. Enfin, nous avons rencontré Smith Pension & Actuarial Consultants (SPAC); M. Smith a passé en revue le financement des avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite.

Caisse générale

Nous avons examiné les données de la Caisse générale; nous les avons jugées satisfaisantes à notre connaissance. L'actif total de la Caisse générale s'élève à 404 840 122 $. En voici les grandes lignes :

Comptes	Soldes
Revenus de la Caisse générale	279 283 605 $
Dépenses de la Caisse générale	257 144 160 $
Excédent des revenus par rapport aux dépenses (pertes)	**22 139 445 $**

Caisse nationale de défense

Nous avons examiné les données de la Caisse nationale de défense et nous les avons jugées conformes aux règlements de celle-ci. La Caisse nationale de défense s'élève actuellement à 21 141 081 $. En voici les grandes lignes :

Comptes	Soldes
Revenus de la Caisse nationale de défense	19 875 603 $
Dépenses de la Caisse nationale de défense	14 788 445 $
Gains non réalisés (pertes)	644,184
Excédent des revenus par rapport aux dépenses (pertes)	**5 731 342**

Caisse nationale de grève

Nous avons examiné les données de la Caisse nationale de grève et nous les avons jugées conformes aux règlements de celle-ci. L'actif total de la Caisse nationale de grève s'élève à 124 562 263 $. En voici les grandes lignes :

Comptes	Soldes
Revenus de la Caisse nationale de grève	19 130 171 $
Dépenses de la Caisse nationale de grève	29 293 861 $
Gains non réalisés (pertes)	4 157 177 $
Excédent des revenus par rapport aux dépenses (pertes)	**(6 006 513 $)**

CONCLUSIONS

Capitation à recevoir et retards dans les paiements de capitation

La capitation à recevoir au 31 décembre 2023 s'élevait à 36 375 655 $. Une part estimée à 0,87 % de ce montant correspond à des paiements en retard depuis plus de 90 jours.

Formulaires de comptes de dépenses

Nous avons examiné les formulaires de comptes de dépenses des membres du Conseil exécutif national, des adjointes et adjoints exécutifs, de la direction et de membres du personnel choisis au hasard. Les comptes de dépenses des membres du personnel sont traités électroniquement et nous avons eu accès au logiciel Moniroo pour les examiner. Cet accès nous a facilité la tâche et nous avons pu échantillonner et examiner des dépenses au hasard dans l'ensemble du pays. Nous avons constaté une concordance entre les remboursements de dépenses et les reçus.

Conciliations bancaires

Nous avons examiné en détail divers comptes bancaires, notamment en ce qui concerne la paie, et nous les avons trouvés équilibrés et en ordre.

Relevés des cartes de crédit professionnelles du SCFP

Nous avons examiné les relevés de carte de crédit de neuf (9) titulaires de carte de crédit professionnelle du SCFP en nous basant sur la politique relative aux cartes de crédit professionnelles du SCFP. Nous les avons jugés en ordre.

Campagnes à frais partagés

Nous avons examiné les campagnes à frais partagés et nous avons trouvé les dossiers bien tenus et conformes aux règlements des différentes caisses.

Passif accumulé au titre des avantages sociaux futurs : autres régimes

En 2023, le passif accumulé au titre des avantages sociaux futurs s'élèvait à 269 004 263 $, somme indiquée dans le solde. Cette information se trouve dans les états financiers 2023 de la Caisse générale (veuillez consulter la note 7).

Normes comptables

Le 1er janvier 2022, des modifications aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été adoptées. En réponse à cela, le SCFP a pris la décision de ne pas suivre les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Actuaires

Nous avons discuté des régimes d'avantages sociaux postérieurs à la retraite et postérieurs à l'emploi et du Régime de retraite des employés du SCFP avec les experts-conseils d'Eckler. Nous avons également passé en revue la capitalisation des avantages sociaux postérieurs à l'emploi avec Don Smith, de la firme Smith Pension & Actuarial Consultants (SPAC).

- Eckler : Régime de retraite des employés du SCFP (RRES)

  « À notre connaissance et selon nos discussions avec le SCFP, nous estimons qu'aucun événement ne s'est produit, entre le 31 décembre 2023 et la date du présent rapport, qui aurait pu avoir un impact important sur les résultats de l'évaluation ou les divulgations de fin d'année au 31 décembre 2023. L'indexation entrée en vigueur le 1er janvier 2024 est reflétée comme décrit précédemment. Bien que cette indexation puisse changer, nous ne pensons pas qu'un changement entraînerait une différence supérieure au seuil d'importance de Deloitte.

  – citation tirée du rapport d'Eckler sur le régime de retraite (notre traduction)

  Selon le rapport Eckler, le régime de retraite est entièrement capitalisé.

- Eckler : Régimes d'avantages sociaux

  Nous avons analysé l'évaluation actuarielle des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi et postérieurs à la retraite de 2023; Philippe Laplante d'Eckler nous a guidés à travers sa méthodologie et les hypothèses utilisées dans son rapport.

- Smith Pension & Actuarial Consultants: capitalisation des avantages postérieurs à l'emploi

  Smith Pension & Actuarial Consultants (SPAC) a souligné que le SCFP a pris la décision de continuer à utiliser l'« évaluation de la capitalisation » dans le calcul de son obligation au titre du cumul des prestations pour ses régimes d'avantages sociaux futurs. Cela signifie que le SCFP continuera d'avoir une opinion d'audit « avec réserve ». Le SCFP a accompli ce qu'il avait prévu dans sa feuille de route concernant les avantages sociaux.

RECOMMANDATIONS

Au terme de notre vérification de 2023, nous présentons les recommandations suivantes :

- Réexaminer et réviser au besoin toutes les politiques existantes au minimum tous les trois ans.
- Pour renforcer la recommandation précédente, nous insistons sur le fait que les rapprochements bancaires doivent être examinés et signés tous les mois.
- Nous aimerions que les formulaires de grève soient mis à jour pour les rendre plus conviviaux.
- Bien numéroter les motions à caractère financier pour en faciliter la consultation.

Mises à jour des recommandations soumises précédemment

Année de vérification	Recommandation	Statut
2021	Encourager les sections locales à s'inscrire au transfert électronique de fonds (à peu près 95 % l'ont fait).	En cours et sur la bonne voie

Au moment de la vérification de 2023, il reste une recommandation soumise précédemment à mettre en œuvre.

OBSERVATIONS FINALES

Nous avons trouvé la tenue de livres satisfaisante. Nous félicitons Mark et Candace pour leurs efforts au cours de la dernière année. Nous tenons également à remercier les membres du personnel du SCFP des services de la comptabilité, de l'administration et de l'informatique qui ont rendu la plupart des documents accessibles.

Nous remercions particulièrement Marie-Anne Ruelland pour toute l'aide qu'elle nous a fournie au cours de cette vérification, car elle était toujours à notre disposition, ce qui a facilité notre travail. Nous tenons également à remercier Isabelle Gendron et Linda Marcoux. Enfin, nous voulons souhaiter à Tammy Griffin une belle retraite bien méritée. Nous la remercions pour toutes les fois où elle s'est rendue disponible pour répondre à nos questions.

PLAN DE VÉRIFICATION INTERNE 2023

PROCESSUS OU UNITÉ À VÉRIFIER	***ÉVALUATION DU RISQUE RELATIVE***	***NATURE DU TRAVAIL***	***DOMAINES OU ENJEUX CLÉS POUR LA VÉRIFICATION***
Retards de paiement de capitation De plus de 3 mois	2021 : Moyen 2022 : Moyen 2023 : Faible	Examen financier	Statistiques sur les membres
	2021 : Faible 2022 : Faible 2023 : Faible		
Passif du régime de retraite	Sur une base de continuité : 2021 : Faible 2022 : Faible 2023 : Faible	Examen financier	Examen de la politique de placement
	Solvabilité : 2021 : Élevé 2022 : Moyen 2023 : Moyen	L'écart de solvabilité a augmenté à 8,8 % Examen financier Voir le Rapport des syndics	Évaluation actuarielle 2023 : Rencontre des syndics avec les actuaires
Avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi	2021 : Faible 2022 : Moyen 2023 : Faible	Examen financier Voir le Rapport des syndics	2023 : rencontre des syndics avec les actuaires

DONNA VAN KROONENBURG

DAVID TREMBLAY

CHRISTIAN TRUDEAU

BOB GUENTHER

TALITHA DEKKER

Signé le JUN 0 7 2024

:/sepb491
7 juin 2024